

PV de l'assemblée générale des délégués du 15 novembre 2008
Prez-vers-Noréaz

1. Ouverture de l'assemblée

Mlle Sylvie Ayer, présidente ouvre la séance à 14h07. Après les salutations d'usage et l'énoncé des personnalités présentes ou excusées, aucune remarque n'étant formulée quant au mode de convocation et aux 17 points du tractanda, Mlle Ayer poursuit par le point 2.

2. Rapport des présences et désignation des scrutateurs

73 sociétés sur 84 sont présentes.

4 sociétés sont excusées : Fribourg La Lyre, Fribourg Jeunesse Harmonique, St Antoni, Le Châtelard

7 sociétés sont absentes. Ces dernières devront s'acquitter de l'amende prévue par les statuts.

La majorité est ainsi arrêtée à 74 voix.

5 scrutateurs sont choisis dans l'assemblée (délégués d'Estavayer-le-Gibloux, d'Ursy, de Broc, de Cousset, et de Grolley).

3. Production musicale de La Cigonia / Prez-vers-Noréaz

Cette production est entrecoupée par quelques mots de bienvenue de M. Nicolas Maudry, président de la Cigonia de Prez-vers-Noréaz. Celui-ci profite de l'assemblée réunie pour faire une petite présentation de sa société. Notre orateur est chaleureusement applaudi par l'assistance.

Sylvie Ayer remercie les musiciennes et musiciens de Prez-vers-Noréaz et son directeur Joël Allred pour leur très agréable aubade.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire

Remarque de Mlle Sylvie Ayer, présidente : point 13, lire Avenir du Bas-Vully et non pas La Campagnarde de Lugnorre.

Sans autre remarque de l'assemblée, le procès-verbal envoyé avec les convocations à toutes les sociétés est approuvé. Remerciements à son rédacteur M. Jean-François Rolle.

5. Rapport de la présidente, Mademoiselle Sylvie Ayer

Annexe 1

6. Rapport du président de la commission musicale, Monsieur Olivier Neuhaus

Annexe 2

M. Olivier Neuhaus, président de la commission de musique remercie Sylvie Ayer pour son engagement au sein de notre association et plus particulièrement auprès des jeunes musiciens de notre canton.

7. Rapport du caissier et de la société vérificatrice des comptes et approbation par l'assemblée

M. Xavier Koenig, caissier ad intérim (ai) de l'AFJM présente les comptes 2007-2008 de l'association :

- Bilan AFJM
 - Augmentation de fortune : CHF 1'447.50
 - Somme du bilan : CHF 21'668.07
- Camp Pâques 2008
 - Perte : CHF 1997.95
- Camp d'automne janvier 2008
 - Perte : CHF 74.30

La Cigonia de Prez-vers-Noréaz, représentée par MM. Mauron et Scherly, présente son rapport de vérification et invite l'assemblée à accepter les comptes présentés et félicite le caissier Xavier Koenig.

L'assemblée les accepte.

8. Fixation de la cotisation annuelle

Sur proposition du comité cantonal, l'assemblée accepte une cotisation annuelle inchangée à Fr. 20.00. Toujours sur proposition du comité cantonal, l'assemblée accepte d'augmenter l'amende pour les sociétés absentes, sans excuse écrite adressée au président avant l'assemblée à un montant de Fr. 100.00 (précédemment 50.-).

9. Désignation du lieu de la prochaine assemblée et nomination de la société vérificatrice des comptes

Sans société candidate à l'organisation pour l'assemblée 2009 et cela malgré les contacts pris par le comité, la présidente suspend l'assemblée une dizaine de minutes, non sans avoir expliqué au préalable le cahier des charges de l'organisation de cette journée.

Au retour de la pause, la société de Neyruz se propose comme candidate. Cette société avec l'approbation de l'assemblée sera la société organisatrice de la prochaine assemblée. Elle fonctionnera également comme organe de vérification des comptes.

La date de l'assemblée sera précisée au plus vite; lieu à préciser.

10. Admissions, démissions et exclusions

Cette année, il n'est prévu ni admission, ni démission, ni exclusion. L'AFJM compte toujours 84 membres.

11. Démission et élection des membres du comité et constitution de la commission de musique

Au terme de cette période statutaire de 4 ans, 5 membres du comité cantonal ne désirent pas renouveler leur mandat. Il s'agit de MM. Olivier Neuhaus, Xavier Koenig, Jean-François Rolle, Christophe Savoy et Julien Rolle.

Afin de garantir la stabilité du comité, celui-ci présente à l'assemblée les candidat(e)s suivants :

- Vice-présidente : Sandra Wohlhauser, membre de Prez-vers-Noréaz.
 - Elue par l'assemblée par acclamation
- Président de la Commission de musique : Christophe Lambert, membre d'Estavayer-le-Lac, précédemment vice-président de la commission de musique
- Vice-président de la Commission de musique : Fabien Gummy, membre de Marly, précédemment membre de la commission de musique
 - Tous deux élus par acclamation par l'assemblée
- Membres du comité :
 - Béatrice Curty, de Domdidier
 - Laurianne Kolly, membre de Le Pasquier
 - Aline Corpataux, membre de Fribourg La Concordia.
 - Toutes trois élues par acclamation par l'assemblée pour un mandat de 4 ans
- Présidence de l'AFJM
 - Le comité par la voix de Xavier Koenig vice-président propose à l'assemblée de réélire Mlle Sylvie Ayer à la tête de notre association pour un nouveau mandat de 4 ans.
 - Sylvie est élue par acclamation et accepte son mandat.

Pour les 4 années à venir, le comité cantonal se reforme de la façon suivante :

- Présidente : Sylvie Ayer
- Vice-présidente : Sandra Wohlhauser
- Secrétaire correspondance : Béatrice Curty
- Secrétaire PV : Laurianne Kolly
- Caissière : Aline Corpataux
- Président de CM : Christophe Lambert
- Vice-président CM : Fabien Gummy

Présentation de la Commission de musique par M. Christophe Lambert

- Démission d'Aline Glasson, remerciée par Christophe
- Nouveau membre en la personne de Maryline Musy, membre d'Ursy et chargée des percussionnistes.

12. Fête cantonale AFJM

Le comité a le plaisir de présenter à l'assemblée une candidature à l'organisation de la prochaine Fête cantonale AFJM 20...11. Pour rappel celle-ci aurait dû être tenue en 2009.

La parole est donnée au président M. Cédric Grangier de la Société de Montbovon Alperose qui présente son organisation selon les thèmes suivants :

1. Présentation de la société
2. Présentation du village de Montbovon
3. Motivation
4. Organisation
5. Programme général
6. Place de fête
7. Cortège (difficulté en raison de l'impossibilité de fermer la route cantonale), point à discuter avec le Comité cantonal

Au terme de cette présentation enlevée et très engagée de M. Grangier, Mlle la Présidente demande à l'assemblée d'attribuer l'organisation de la 18^e fête cantonale à la Société de Montbovon, après avoir constaté qu'aucune autre candidature n'était proposée par les délégués.

L'équipe de Montbovon est saluée par de longs applaudissements des délégués.

13. Rencontre cantonale AFJM 2008

La parole est donnée à Dominique Biollet président de la société Bas-Vully pour présenter leur débriefing de la rencontre AFJM 2008. Il relève l'excellent souvenir laissé par cette journée.

- Présentation des résultats et points forts par Daniel Guillot, responsable de la journée
 - Soirées quelque peu boudées par le public
 - La journée du samedi a laissé un extraordinaire souvenir à tous
 - Annonces des sociétés pas toujours dans les délais
 - Paiements à terme ou presque, mais sans rappel (réjouissant)
 - Bilan financier : bénéfice d'environ 25'000.- ce qui est très satisfaisant (essentiellement par le biais du livret de fête et la Banque cantonale de Fribourg dans le cadre du nouveau partenariat AFJM)

14. Camps musicaux AFJM 2009

Comme déjà annoncé, il n'y aura pas de camp du Nouvel An en 2009 en raison des dates peu propices et du renouvellement quasi complet du comité cantonal.

Le 31^e camp de Pâques aura bien entendu lieu.

Le délai d'inscription est fixé au jeudi 28 novembre 2008. Les inscriptions doivent être remises à M. Christophe Lambert, président de la commission de musique.

Les tests seront organisés le samedi 31 janvier 2009 dans 4 lieux (communications à suivre).

Le concert final se tiendra à La Tour de Trême (Salle CO2, org. Sté La Tour de Trême), le vendredi 17 avril 2009.

Sylvie Ayer signale enfin que ces camps bénéficient des soutiens financiers suivant :

- de la Société cantonale des Musiques fribourgeoises.
- de la Banque Cantonale de Fribourg
- de l'association Suisse des Musiques
- de l'association des musiciens vétérans fribourgeois
- du Département des Affaires culturelles du canton de Fribourg
- de la Loterie Romande
- des Girons de musique du canton

15. Nomination de membres d'honneur

Le comité propose 4 personnalités au titre de membre d'honneur de notre société.

- M. Jacky Wicht, membre de l'équipe de cuisine de nos deux camps depuis de très nombreuses années
- M. Jean-François Rolle, membre du comité depuis 12 ans (caissier puis secrétaire PV)
- M. Xavier Koenig, membre du comité depuis 8 ans (secrétaire PV, caissier puis vice-président)

Association fribourgeoise des jeunes musiciens / AFJM

- M. Olivier Neuhaus, membre du comité depuis 4 ans (Président de la commission de musique, auparavant membre de la commission de musique)

L'assemblée confère le statut de membre d'honneur à ces 4 personnes.

16. Proposition des membres

Aucune proposition des membres.

17. Divers

La Présidente rappelle le nouveau partenariat BCF – AFJM.

Dans les grandes lignes celui-ci prévoit les points forts suivants :

- 8000.- par année pour l'AFJM
- 5000.- pour l'organisateur d'une fête cantonale
- 4000.- pour l'organisateur d'une rencontre cantonale

Ces sommes seront bien entendues mises à profit pour l'amélioration de la pratique instrumentale par la jeunesse du canton.

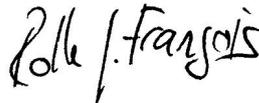
M. Jean-François Rolle revient sur la mise en place d'un système de saisie des informations administratives en ligne sur le site www.afjm.ch.

Au final, il est rappelé l'existence du site internet pour toutes les informations relatives à la vie de notre société.

La parole n'étant plus demandée, Mlle Sylvie Ayer lève cette assemblée. Il est 15h47.

Chavannes les Forts, le 16 novembre 2008

Le secrétaire PV



Rolle Jean-François

Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

Pour moi cette année musicale 2008 a un goût particulier.
D'une part car il s'agit de ma dernière année dans mes fonctions de président de la commission de musique de l'AFJM mais aussi et surtout car cette saison fût riche en beaux événements et en émotions.
Tout d'abord avec les 2 traditionnels camps annuels :

- 1 camp au nouvel an avec le compositeur Jacob de Haan comme chef invité et la soprano Haïda Housseini. Un camp certainement inoubliable pour les 64 participants. Le partage avec un chef étranger et réputé est en effet toujours une excellente expérience et partager un concert avec une telle soliste ne peut que marquer les esprits.
- Le camp de Pâques basé sur le thème des contes avec la présence de Monsieur Jean-Marc Richard.

La qualité musicale de ce millésime 2008 du camp de Pâques est particulièrement réjouissante. Les personnes présentes soit lors du concert final, soit lors de la participation au giron de la Sarine à Cottens pour la soirée du vendredi pourront en témoigner.

Quel beau symbole de voir et d'entendre les jeunes musiciens du canton jouer ensemble des contes de fée.

Finalement si l'on compare...

L'histoire de notre association, l'histoire de vos sociétés de jeunes peuvent elles aussi faire penser à un beau conte de fée.

Il était une fois.... L'AFJM !

Dans ce beau conte de fée qui a déjà de nombreuses pages, de beaux dessins et de belles aventures d'écrites. C'est pourquoi je me permets de vous féliciter pour votre travail accompli chers professeurs, responsables de société de jeunes, parents de jeunes musiciens, directeurs et bien évidemment chers jeunes musiciens. J'ai été très fier d'assister à vos prestations de qualité lors de la superbe journée partagée à Nant et le canton peut être fier de sa jeunesse !

Mais pour que le conte de fée continue, chacun d'entre vous joue un rôle important.

Nous vivons malheureusement dans un monde où le stress et la rentabilité prennent souvent le dessus sur les rêves. Et il est dès lors primordial de prendre du temps pour continuer à rêver et à écrire ensemble les nouvelles pages de notre conte de fée commun.

Je ne saurais poursuivre sans remercier les princesses et princes du comité et de la commission de musique qui contribuent avec beaucoup de passion et d'enthousiasme à l'écriture de nouveaux chapitres.

Un grand merci aux membres de la commission de musique : Aline, Elisa, Christophe, Fabien et Joël.

Et aux membres du comité Christophe, Xavier et Jean-François.

Dans chaque conte de fée il y a une reine, gentille, sachant écouter les autres et étant dévouée corps et âme pour son château... Sylvie, je ne peux que te remercier et témoigner à toutes les personnes présentes à quel point ton travail pour notre association est grand. C'est un réel plaisir de travailler à tes côtés et je sais qu'avec toi, les futures pages du conte de fée AFJM seront de toute façon belles !

Pour terminer, je me permets de vous encourager toutes et tous pour les chapitres suivants de notre conte de fée. Même si parfois le travail de formation n'est pas facile ou parfois même démotivant, n'oubliez pas que même dans les contes de fée les plus tristes, les héros finissent toujours vainqueurs et les dragons ou les sorcières sont toujours battus !

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez témoignée durant ces 4 ans à la présidence de la commission de musique de l'AFJM, et vous adresse à toutes et tous mes meilleurs vœux pour la suite. Vivez heureux.... Et bien évidemment « ayez beaucoup d'enfants » dans vos sociétés respectives.

Olivier Neuhaus
Président de la CM

Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les délégués des sociétés,

Quelle belle année a vécue l'AFJM !

Tout d'abord, notre camp musical du Nouvel An 2008 a rencontré un très grand succès ! Près de 70 jeunes ont participé à ce 3^{ème} camp pour les jeunes de 18 à 22 ans. Nous avons été honorés de la présence de M. Jacob de Haan, célèbre compositeur que nous connaissons tous, et de Madame Haïda Housseini, soprano ! L'ambiance du camp était génial, les jeunes étaient resplendissant de bonheur ! Le concert fût magnifique !

Ensuite, nous avons vécu notre 30^{ème} camp musical de Pâques. 150 jeunes étaient présents pour 4 jours intenses de musique qui se sont conclus par un concert grandiose à l'aula de l'université de Fribourg avec comme soliste invité, Monsieur Jean-Marc Richard.

En juin dernier, notre 8^{ème} rencontre musicale s'est déroulé à Nant et était organisée par la société « L'Avenir du Bas-Vully ». La journée fut magnifique ! Dommage que je n'ai pas pu y participer mais j'étais à l'étranger pour plusieurs mois. Je m'en excuse encore aujourd'hui auprès de tous les jeunes et des organisateurs.

Par rapport à cette journée, je trouve dommage que chaque fois, on entende les mêmes critiques : la journée est trop longue.... Je vous promets que nous avons étudié la question des dizaines de fois.

En effet, planifier une journée comme celle-ci n'est pas très évident, car il faut tenir compte de beaucoup d'éléments :

1. D'abord la durée de la production musicale : certains ensembles pensent qu'elle est trop courte et que cela ne vaut presque plus la peine de jouer. Si on rallonge la durée de cette production, on rallonge aussi la journée. Mais, elle est déjà suffisamment longue.

Alors faut-il 2 endroits pour les concerts ? Cette expérience a déjà été tentée, je m'en rappelle très bien car j'y jouais. Mais, il n'y avait pratiquement personne dans la 2^{ème} salle... Alors est-ce plus motivant de jouer devant 10 personnes ?

2. pour remplir la journée, faut-il plus de jeux ? Là, c'est la même chose, certains pensent qu'il faut moins de vide dans la journée et d'autres pensent que c'est bien comme ça car on peut discuter avec des personnes qu'on ne voit pratiquement pas.
3. Faut-il tout regrouper sur une demi-journée pour chaque ensemble ? Mais alors comment faire pour la proclamations des résultats et le morceau d'ensemble ? La journée finirait en queue de poisson.

Si quelqu'un d'entre vous à une recette miracle afin que nous n'entendions pas toujours ces remarques après une rencontre musicale, je vous promets que nous serons entièrement à votre écoute !

Depuis notre dernière assemblée annuelle des délégués, en novembre 2007, le comité cantonal et la commission de musique se sont réunis à quinzaine de reprises. J'ai pu constater que notre Association a la chance de pouvoir compter sur des personnes compétentes et disponibles.

Ces personnes, ce sont vous, chers amis du comité cantonal et de la commission de musique. Je tiens devant cette assemblée à remercier Xavier Koenig, vice-président, Olivier Neuhaus, Président de la CM, Christophe Lambert, vice-président de la CM, Jean-François Rolle, secrétaire PV, Christophe Savoy, secrétaire correspondance, Fabien Gumy, Aline Glasson et Joël Allred, membres de la CM et Elisa Francey, secrétaire de la CM.

J'ai énormément de plaisir à travailler avec vous qui mettez à disposition vos grandes qualités et qui accomplissez un travail très important

Je les remercie tous du sérieux avec lequel ils remplissent leur fonction au service de la jeunesse musicale de notre canton.

Aujourd'hui, je désire attirer votre attention si quelque chose qui, je dois vous le dire franchement, me fais toujours du souci. Il s'agit de l'intégration des jeunes élèves dans les sociétés.

Je vais commencer directement par vous donner un exemple :

Encore pas plus tard que la semaine passée, un de mes élèves, âgé de 10 ans et demi et qui viens juste de commencer sa 2^{ème} année de formation, arrive pour son cours avec des partitions de musique.

Moi, je lui dis : super tu vas jouer avec les cadets ? Euh.. non, c'est pour la société des adultes ! Très étonnée, je lui redemande : t'es sûr avec tous les adultes ? Oui oui, je vais en répétition tous les mardi soir...

Il me semble que, lorsque un jeune fait du foot, il y a plusieurs catégories d'âges. Il me semble que, quand un jeune fait du judo ou de la gym ou n'importe quel autre sport, il y a plusieurs catégories d'âges... Et on les respecte !

Comment peut-on demander à un jeune qui est seulement dans sa deuxième année de formation et qui est dans sa 10^{ème} année de jouer dans une société d'adultes ?

La seule supposition que j'ai, est tout simplement qu'il n'y a pas assez de musiciens dans la fanfare et qu'il n'y a pas assez de percussionniste. Mais.....

A votre avis :

1. cette situation était-elle bénéfique pour l'apprenti musicien ?
2. Va-t-il comprendre les choses aussi vite qu'un adulte ?
3. Va-t-il emmagasiner les éléments assez vite compte tenu qu'il n'a aucune expérience ?
4. Les adultes vont-ils être suffisamment patients et indulgents envers lui ?
5. Les adultes vont-ils l'encourager ou plutôt le critiquer car ils perdent du temps à cause de lui en répétition ?
6. Est-ce que ces jeunes musiciens sont surdoués au point que après une année seulement ils peuvent rejoindre les rangs d'une société d'adultes ?

Je vous laisse personnellement répondre à toutes ces questions.

Personnellement, les réponses sont simples pour moi. Ces sociétés font fausse route !

Beaucoup de sociétés se plaignent du manque d'effectifs ou que beaucoup de jeunes arrêtent la musique. Je pense sincèrement que ce n'est pas étonnant ! Personnellement, je ne pense pas que j'aurais été encouragée dans de telles conditions.

Je regrette de devoir parler comme ça mais c'est mon sentiment. Évidemment et heureusement, dans la majorité de nos sociétés, cela se passe magnifiquement bien ! ET Je les félicite et les remercie pour l'excellent travail qu'ils font envers nos jeunes musiciens !

Je vous remercie de votre attention.

Sylvie Ayer
Présidente de l'AFJM